L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 23 JUILLET 1871. | 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. DIMANCHE MATIN, 23 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

[illegible] shérif, à [illegible] heures P. M., rue Bolivar No [illegible] les meubles et effets qui se trouvent au [illegible].

[illegible] E. E. Murphy, au No 2[illegible], rue des [illegible] ... épiceries, peintures, cordes et cordages [illegible].

[illegible] Bros, au No [illegible] de la rue de Chartres, [illegible] Souliers et Brodequins.

[illegible] Hoffman, Marks & Co, au No 78 de la rue [illegible] — Marchandises sèches et lingerie.

[illegible] Peintures, Cordes, &c — Voir [illegible] de D. E. Murphy.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc. au "Pelican Printing Office", au coin des rues Camp et Poydras.

L'Emeute de New-York.

LE MOT DE L'ENIGME.

[illegible] plus loin quelques détails sur les troubles qui ont eu lieu à New-York le 12 courant. Tous comptes faits, la procession des orangistes se réduisait à soixante-quinze membres de l'Ordre, et c'est pour protéger ce petit noyau de manifestants contre les attaques d'autres catholiques qu'on avait mis sur pieds, outre toute la police, cinq régiments de milice qui ont fait de leurs armes le malheureux usage que l'on sait. Les récits que nous reproduisons sont la condamnation la plus sévère que l'on puisse faire de la conduite du gouverneur Hoffmann. Si les émigrants de toutes les nationalités usaient du prétendu droit de célébrer les anniversaires de batailles qui ont eu lieu il y a plusieurs siècles, on serait exposé à voir, chaque jour de l'année, les rues des grandes villes américaines devenir le théâtre de scènes sanglantes. La police et les régiments de milice devraient être constamment sur pied pour protéger les processions et réprimer les désordres.

Il est inexact de dire que si on interdit une procession il faut les interdire toutes. La véritable doctrine est que les autorités qui ont charge de la police d'une ville, doivent interdire toutes les manifestations extérieures qui sont de nature à troubler la tranquillité publique.

La majorité de la presse des États-Unis censure le maire Hall et porte aux nues le gouverneur Hoffmann. *L'Abeille* est loin d'être, comme le prétend le *Times*, le seul journal qui ait pris la position contraire, mais nous reconnaissons que nous nous sommes trouvé avec la minorité de nos confrères. Cela n'ébranle en rien notre conviction que nous avons été dans le vrai, lorsque nous nous sommes prononcé contre l'intervention inopportune de Hoffmann.

La conduite du gouverneur nous a semblé inexplicable dès le début, sa proclamation et ses explications nous ont paru embarrassées, et nous avons dit qu'il devait avoir un mystère dont la clef nous serait donnée plus tard. Nous avons le mot de l'énigme. Il est aujourd'hui avéré, et le *Tribune* le confesse, que le Président des États-Unis avait donné au général McDowell l'ordre positif de prendre le commandement des milices à New-York et de protéger les orangistes à tout risque [illegible] de sortir en procession.

Le parti [illegible] au cherchait, depuis [illegible], une occasion de faire un petit coup d'Etat à New-York, ville foncièrement démocratique. Il ne fallait pour cela qu'un prétexte [illegible] ... [illegible]

[illegible — several paragraphs heavily degraded]

La faculté [illegible] ... presse du Nord est tombée dans le piège [illegible] ... les conspirateurs ont [illegible] ... toucher une corde très sensible de notre population.

[illegible] ... les antagonismes religieux [illegible] ... discordes civiles [illegible] ... les agitateurs radicaux ont entrevu la [illegible] ... pour diviser la nation en deux camps.

Nous espérons, cependant, qu'il sombrera ... [illegible] ... l'opinion publique [illegible] ... revienne dans la bonne voie. Grâce aux conseils sensés du clergé catholique de New-York, aux exhortations des chefs principaux des sociétés Irlandaises, la grande majorité des Irlandais est restée étrangère aux troubles du 12 [illegible], sans cette impardonnable précipitation des miliciens, n'eussent eu aucune gravité. Le coup monté par le parti radical et qui ne tendait à rien moins qu'à provoquer une véritable guerre civile à New-York, a échoué et il sera difficile de recommencer une entreprise du même genre. Le peuple américain est averti, et protestants et catholiques devront se tenir sur leurs gardes et éviter de fournir les prétextes à la faction radicale. Les cadavres du 12 juillet ne suffiront pas à faire le marchepied destiné à la faire [illegible] ... président en 1872.

[illegible] PRÉSERVATIF. — Un [illegible] ... l'excellent amer de Guaco Wanata rattache les organes digestifs, guérit la diarrhée, préserve du choléra. Le goût en est agréable et aromatique.

L'ASSOCIATION DES CITOYENS. — Nous publions [illegible] communication de cette Association [illegible] ... contre le [illegible] ... Nous avons [illegible] à présent notre approbation pleine et entière [illegible] ... but que se propose l'Association et nous lui [illegible] ... concours plein et entier [illegible] ... tous nos honorables citoyens qui ont encore [illegible] ... contre les abus et les fraudes qui ruinent notre État et notre ville. La masse du public est avec eux, mais il doit [illegible] attendre à des résistances très [illegible] ... la part de tous ceux qui sont directement ou indirectement intéressés au succès de certaines entreprises.

COMMUNAUTÉ DE ST JOSEPH. — La distribution des prix à la Communauté de St Joseph à l'angle des rues St Philippe et Dauphine, aura lieu le 27 du courant. Nous remercions les sœurs de l'invitation qu'elles nous ont adressée.

LE GUACO WANATA. — Le guaco est une substance végétale qui a des propriétés bienfaisantes et curatives. On en a fait des amers qui sont un excellent tonique et dont les effets sont précieux pour les personnes qui ont les organes digestifs atteints de débilité ou d'affections chroniques.

— Un petit verre de l'AMER PEYCHAUD, mêlé à un peu d'eau sucrée, constitue une boisson rafraîchissante qui vaut infiniment mieux que le soda [illegible] limonades ou les eaux gazeuses.

LES ÉLECTIONS EN FRANCE.

Nos lecteurs trouveront à la seconde page des nouvelles complémentaires sur les élections du 2 juillet en France.

Arrestation des deux Oliver.

Nous avons dit dernièrement que le gouverneur Warmoth avait nommé pour shérif et constable de la paroisse St-Jacques, deux mulâtres, les frères Oliver, qui se trouvaient sous le coup de mandats d'arrêt en vertu d'un verdict du grand jury de la paroisse Ascension pour participation au meurtre de Marx Schomberg, maire de Donaldsonville, et du juge Lawes, meurtre commis le lendemain de l'élection en novembre 1870.

La paroisse St-Jacques était sur le qui-vive à cause de la nouvelle de l'arrivée prochaine des deux Oliver. Leurs partisans noirs dans la paroisse, armés de fusils, s'étaient réunis à la Maison de Cour où ils devaient débarquer, dans le but avoué de les tirer des mains du shérif si celui-ci mettait à exécution les mandats qu'il avait reçus de la Cour de District. Ce dernier était résolu à faire son devoir et il comptait sur l'appui des citoyens respectables de la paroisse. On pouvait donc craindre une collision. Elle a heureusement été évitée, cependant, les deux Oliver ont été arrêtés.

Les deux Oliver avaient pris passage à bord du *St John*, à la Nouvelle-Orléans, pour aller prendre possession des fonctions auxquelles ils avaient été appelés par la grâce de M. Warmoth. Mais à St. Jean-Baptiste, M. Louis Lefort, homme de couleur, député-shérif de la paroisse Ascension, porteur de mandats d'arrêt parfaitement en règle, est monté à bord du *St John*, et a procédé à l'arrestation des deux frères Oliver, qui, au lieu de débarquer en triomphateurs à la Maison de Cour de St Jacques, ont dû débarquer comme prisonniers à Donaldsonville pour rester à la geôle de la paroisse Ascension jusqu'à leur comparution devant la Cour criminelle.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des suites de cette affaire, car M. Warmoth va sans doute imaginer quelque moyen pour tirer d'embarras ses deux protégés.

La Fusillade à New York.

Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain* :

Cinquante hommes tués, cent cinq blessés, tel est le bilan de l'affaire du 12. La plupart de ces victimes de l'émeute ont été atteintes, dans la 8e Avenue, par les feux de peloton des régiments de milice. Les chiffres que nous venons de donner comprennent aussi des gardes nationaux et des "policemen" mis hors de combat. C'est, en résumé, la journée la plus sanglante que nous ayons vue à New York depuis 1863.

Les détails que nous publions hier sur le combat de la 8e Avenue sont pleinement confirmés. Le cortège des orangistes ne se composait guère que de soixante-quinze personnes, auxquelles s'étaient joints une centaine de membres de "l'American Protestant Association." Pour protéger ces cent soixante-quinze personnes, il avait fallu mettre en réquisition plusieurs centaines d'agents de police et cinq régiments de milice.

Le *Tribune* blâme les gardes nationaux d'avoir fait si promptement usage de leurs armes. Il dit :

"Il ne s'est rien passé de sérieux jusqu'à l'arrivée de la tête du cortège à la 24e rue, ce qui reportait les orangistes à la hauteur de la 24e. Là, on a tiré sur eux ; des coups de feu sont partis d'une maison située au coin de la 24e rue. Mais nous n'avons pas entendu plus d'une douzaine de détonations ; aucun projectile ne paraît avoir atteint les troupes ou la police. Néanmoins le 84e régiment a reçu l'ordre de décharger les armes contre la maison en question et contre la foule qui se trouvait dans la rue voisine. Les miliciens avaient, quelques moments auparavant, chargé leurs fusils à balles pour intimider les émeutiers. Leur feu a été meurtrier.

"En même temps, le 9e régiment et le 6e, qui se trouvaient derrière les orangistes, ont ouvert le feu dans les 25e, 26e, 27e et 28e rues ; les dernières compagnies du 9e ont même tiré sur un peloton de policemen qui était rangé dans la rue. Les compagnies du 6e, du 9e, et du 84e se sont tirées pendant quelques instants dans un désordre complet. Les rangs étaient rompus et les décharges étaient aussi mal dirigées qu'elles étaient inutiles. Mais les gardes se tenaient bientôt, et il a reprirent leur marche, en laissant derrière eux une centaine de tués et de blessés."

Le même journal prétend que le capitaine de la compagnie A du 84e était avec [illegible]. C'est cette compagnie qui a ouvert le feu contre la foule.

Le *Sun* assure que les gardes nationaux avaient été autorisés par le commandant de la brigade, le général Varian, à tirer sur les maisons d'où partiraient les coups de feu.

Nous avons sous les yeux la liste des morts ; jusqu'à présent sept cadavres seulement ont été reconnus. A côté des corps de plusieurs émeutiers, on ramassait les restes d'un homme de 60 ans, M. Ackerman, tué devant chez lui au No 282, de la 8e Avenue ; il n'avait pris aucune part à l'émeute. Il y a aussi à la 16e station de police le corps d'une petite fille de 12 ans, Mary Ann York, tuée dans la 24e rue. Elle a reçu une balle dans la tête. Sont également déposés à la 16e station, dix cadavres d'émeutiers, sur lesquels on a trouvé des armes, et celui d'une femme, âgée d'une trentaine d'années ; cette femme portait un revolver. Elle a la tête fracassée, on dit que c'est une orangiste qui a été tuée par un Irlandais catholique dans la 8e avenue. A la 29e station, il y a deux cadavres ; à Bellevue Hospital quinze autres, parmi lesquels se trouve encore celui d'une petite fille. On signale aussi la présence de plusieurs cadavres dans d'autres hospitaux.

Un autre journal, *le Messager* constate ce qui suit :

Les journaux de New York n'ont pas encore cessé de discuter sur l'émeute du 12, sur la précipitation avec laquelle le 84e régiment a fait feu sur les émeutiers, sur le devoir des autorités de donner lecture du "*Riot Act*" avant d'employer la force, sur le devoir des troupes de tirer une première fois à poudre avant de charger leurs fusils à balles, etc. Il est difficile de savoir à quoi s'en tenir sur les circonstances relatives aux questions de fait, attendu que les témoignages varient beaucoup. Quant à la lecture du *Riot Act* ou à ce qu'on appelle en France les sommations de la police, elles ne paraissent être ordonnées par aucune loi de l'État. C'est probablement un tort. Cependant il est difficile d'avoir recours à de semblables moyens quand les provocations sont aussi nombreuses et aussi brutales qu'elles l'ont été dans la journée du 12. La milice aurait-elle dû tirer à poudre une première fois? Cela nous paraît indiscutable. La faute, dans ce cas, aurait au commandant général de la milice.

Enfin, le même journal, dans son numéro du 18, publie ce qui suit :

L'opinion que nous avons exprimée sur l'émeute du 12 juillet est combattue par un de nos lecteurs, qui nous écrit :

"Je lis dans votre estimable journal, que c'eût été une atteinte à la liberté que d'empêcher la procession qui a eu lieu mercredi passé. Contrairement à votre raisonnement, je trouve que c'eût été un grand acte d'humanité que de la réprimer. Quand la liberté d'un pays est poussée à un tel point qu'elle devient un abus, c'est le devoir de tout bon citoyen de protester contre un tel empiètement de la liberté. Donner licence à de telles processions, qui ne sont que les causes de tant de malheurs, n'est-ce pas entretenir les haines des partis, et les encourager à recommencer de plus belle? Combien de gens qui n'ont pu vaquer à leurs affaires ce jour-là, par la seule crainte des troubles qui devaient avoir lieu. N'est-ce pas là une atteinte à la liberté du commerce? Combien d'autres qui, pour une raison ou pour une autre, se sont trouvés mêlés à la foule le jour de l'émeute? De là les conséquences, des blessures qu'ils ont reçues, les uns sans doute peu dangereuses, mais les autres mortelles. N'y a-t-il pas là une atteinte à la vie des gens, par conséquent une atteinte à la liberté?

"Peut-être m'objecterez-vous que si l'on supprimait une de ces processions, il faudrait les supprimer toutes. Je crois pouvoir répondre que si une procession devient une cause de trouble et de désordre, c'est le devoir des autorités d'en empêcher l'exécution, vu que ces processions ne sont qu'un droit mais une loi, mais un privilège. Ainsi, pour me résumer, cette liberté dont vous parlez si bien n'est réellement qu'un abus de pouvoir, et je dis que tout homme juste et impartial, n'importe à quel parti il appartient, ou quelle religion il professe, doit protester et condamner ceux qui ont, je puis m'exprimer ainsi, encouragé et protégé l'émeute.

"Agréez, etc.

"UN DE VOS ABONNÉS."

Le *Sun*, journal anti-catholique, donne des renseignements qui indiquent une provocation chez les meneurs orangistes de [illegible] une agression. Des chefs orangistes, venus au quartier-général de les engagements, président du Bureau, à la place Lafayette, leur procession qui d'en fermer le passage qu'il était facile également de grillés ; il leur conseilla me Avenue et de Broadway, la Cinquième par des Irlandais et rues non habitées [illegible] d'attaque il n'y avait pas à [illegible] "Ces suggestions, disaient-ils, mais elles ne furent pas suivies, étaient orangistes préférèrent se [illegible] suivies. Les Avenue et suivre les rues pour dans la rivière, bordées de maisons dites "tenements" et la majorité de la population était hostile."

Le vogue de l'AMER PEYCHAUD s'accroît chaque jour, et il en sera de même des touristes qui n'en emportent quelques flacons dans les villes de bain.

ACCIDENT A LEWISBOURG. — Un ancien capitaine de steamer qui était venu lundi dernier à Lewisbourg pour passer quelques jours avec un ami, a été, jeudi dernier, saisi d'un étourdissement au moment du wharf et il est tombé à l'eau ; on [illegible] ... et s'est noyé. On a retrouvé son corps qui a été ramené en ville vendredi à bord du Camelia.

— L'AMER PEYCHAUD, qu'on ne l'oublie pas, est le contre-poison naturel des miasmes dangereux qui se dégagent de toutes parts pendant la saison des fortes chaleurs et qui compromettent la salubrité publique. Un usage modéré de cet excellent bitter entretient la santé.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE FRANÇAISE DE JEFFERSON. — Nous avons reçu de M. D. Pochelu, au nom du comité, une invitation pour assister au pique-nique que cette société doit donner sur la propriété Delachaise, le 30 et 31 juillet. Nous remercions M. Pochelu et la société de leur attention.

PRENEZ GARDE AUX FIÈVRES. — Les vents du Nord, au milieu des grandes chaleurs de l'été, sont redoutables surtout pour les étrangers non-acclimatés : car la fièvre jaune se déclare souvent sous l'influence d'un abaissement subit de température. L'usage quotidien des amers de Guaco Wanata est recommandé comme un excellent préservatif contre les fièvres climatériques.

BUREAU DE L'ASSOCIATION DES CITOYENS,

Rue Carondelet, No 27,

Nlle-Orléans, 22 juillet 1871.

Au Public :

L'Association des Citoyens n'a jamais pris aucune mesure quelconque contre le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Mobile et du Texas, comme cela est insinué dans des articles publiés dans le *N. O. Times* et le *Commercial Bulletin* du 19 courant.

Nous sommes pleinement convaincus des grands avantages de l'extension des communications par voies ferrées avec toutes les sections du pays, comme cela est expliqué dans nos conventions d'association.

Bien que péniblement frappés des exactions commises contre le crédit de notre État et des moyens employés pour obtenir les privilèges accordés au chemin de fer susmentionné, nous n'avons néanmoins jamais pris aucune mesure pour arrêter ou entraver les progrès de cette entreprise. Nous sommes disposés à encourager tous les travaux de ce genre, désapprouvant seulement les manœuvres telles que celles qui ont eu lieu dans ce cas pour les contrôler.

Nous avons offert à nos citoyens et suggéré à notre Conseil de Ville un plan par lequel nous pouvons obtenir immédiatement un système de drainage et de levée de protection à un prix qui ne s'écarte pas des moyens financiers de la ville. En faisant cela et par notre opposition au projet de la levée sur les rives du Lac, nous avons encouru le déplaisir du *N. O. Times* et du *Commercial Bulletin*, journaux qui semblent vouloir, par leurs fausses représentations, porter atteinte au caractère et au but de l'Association des Citoyens.

Par ordre du Conseil Exécutif de l'Association des Citoyens,

W. P. RICHARDSON, Secrétaire.

—L'AMER PEYCHAUD est le tonique par excellence. Par la température sénégambienne qui règne en ce moment, il est urgent d'en prendre un petit verre à liqueur avant chaque repas.

CHRONIQUE LOCALE.

INSPECTION SANITAIRE. — Grâce à l'impulsion habile et éclairée que le Dr. Charles B. White a donnée au Bureau de Santé dont il est le président, ce Bureau fait exécuter, de temps à autre, des travaux réellement fort importants. Nous avons reçu, hier, plusieurs rapports qui témoignent hautement de la sollicitude et du zèle du Bureau pour les intérêts sanitaires de la ville. Ces rapports sont ceux du Dr. Julius St Clark, inspecteur du Premier District, Dr. F. B. Albert, inspecteur du Deuxième District, Dr. Wm. Perry, inspecteur du Troisième District, et Dr. C. P. Ames, inspecteur du Cinquième District. Chacun de ces documents donne le nombre des maisons inspectées, le nombre moyen des habitants, le nombre de cas de violation des règlements sanitaires, le nombre des animaux gardés dans les maisons, le nombre des animaux malsains qu'on a fait conduire au-delà des égouts, le nombre des résidences ayant besoin de réparations pour entretenir la salubrité, le nombre des résidences trop encombrées d'habitants ; on trouve enfin dans ces documents nombre de statistiques intéressant la santé publique.

Nous ajoutons que cette inspection a été faite d'une manière toute fraternelle, et que le bureau de Santé a su faire exécuter ses règlements et ordonnances presque sans avoir besoin d'user des moyens de rigueur que la loi met à sa disposition. Peu de gens ont été poursuivis, la plupart des habitants s'étant empressés de répondre convenablement aux invitations et aux recommandations du Bureau. Nous regrettons de ne pouvoir en dire plus long en ce moment. Mais le temps et la place nous manquent. Nous rendrons une autre fois à ces travaux toute la juste appréciation qui leur est due.

COLLÈGE DE LA PASSE-CHRISTIAN. — Nous regrettons que le manque d'espace ne nous permette pas de publier tout au long le compte-rendu détaillé des examens qui viennent d'avoir lieu au Collège de la Passe-Christian, compte-rendu que nous avions rédigé sur des notes prises sur les lieux, et que nous sommes obligés de réduire considérablement.

Les examens dont il s'agit, commencés le 18, ont duré quatre jours et ont eu lieu devant un public fort nombreux.

L'enseignement au Collège des Frères Chrétiens n'est point une instruction superficiellement donnée. Il est basé sur des démonstrations rigoureuses ; ce ne sont ni des mots ni des phrases apprises aux élèves la veille des examens ; ce sont ni des questions ni des réponses préparées à l'avance. L'éducation qui s'y donne est une éducation solide, mûrie par des études assidument suivies et sérieusement définies par des professeurs d'une grande expérience dans l'art de l'enseignement, et dont le dévouement à accomplir leur tâche ne s'est jamais démenti.

Les Frères Chrétiens du Collège de la Passe Christian ont été bien compris du public dont la confiance leur est si largement acquise.

Chacune des quatre journées a été marquée par des exercices fort intéressants, relevés par la musique du collège, qui est excellente. Ils se sont terminés par la remise de diplômes aux élèves H. Hawkins, R. Knapp et R. Champagne, qui ont terminé leurs études au département commercial.

Deux autres élèves, J. Devereux et John O'Rorke, ayant terminé leurs études classiques, ont reçu leur diplôme de bacheliers ès-lettres.

Deux discours, d'adieu ont été prononcés, l'un par l'élève H. Hawkins, l'autre par l'élève J. J. O'Rorke.

Les Frères Chrétiens qui dirigent le collège de la Passe méritent tous nos éloges pour les soins intelligents qu'ils donnent à leurs élèves. Nous citerons en première ligne le frère Isaiah, le fondateur et le président de l'Institution, qui, à une instruction solide et variée, joint un remarquable talent administratif.

UNE MESSE EN MUSIQUE. — On doit répéter aujourd'hui, à une heure, à l'Eglise Ste-Anne, la 10me messe de notre excellent maestro G. Curto, dite messe de l'Immaculée-Conception. Cette messe sera exécutée mercredi soir, à la même église, à sept heures et demie. Mademoiselle Thérèse Canon a organisé, pour cette occasion, un chœur d'une douzaine de jeunes filles qui chante avec un ensemble remarquable, et elle a déployé, pour assurer le succès de cette solennité musicale, autant de zèle que d'intelligence. Élève du maestro, elle a trouvé ce que sa messe fût chantée d'une manière digne de lui. Puisque nous avons occasion de parler de M. Curto, disons qu'il doit faire chanter, ce matin, deux morceaux de sa composition à la Cathédrale, à laquelle nous croyons qu'il doit bientôt être attaché comme maître de chapelle.

L'INTERROGATOIRE DES FRÈRES BOYD, PRÉVENUS DE MEURTRE. — *Décision du recorder.* — Hier, vers 2 heures, l'instruction de cette affaire a été reprise par le recorder Houghton. L'avocat de la poursuite a annoncé que, pour le moment, il n'a pas l'intention d'appeler d'autres témoins. Les dépositions entendues suffisent pour faire traduire au criminel les prisonniers sur l'accusation formulée contre eux. D'autres preuves seraient invoquées, si les témoins à décharge le rendent nécessaire.

Le recorder a répondu que les témoignages reçus par lui n'étaient pas suffisants. Tout ce qu'il y a contre, prisonniers, c'est la déclaration de Rainey que Boyd a tiré sur lui. Il ne dit pas quel Boyd, et il y en a deux à la barre. Il est de son devoir de réunir toutes les preuves possibles, puisqu'elles doivent être soumises au Grand-jury. Un crime a été commis, mais il ignore par qui. Personne n'a dit avoir vu commettre le meurtre.

M. Gastinel dit que l'Etat n'a pas d'autres témoins à faire entendre en ce moment, mais il soutient qu'il y a preuve suffisante contre les prisonniers.

M. Pasteur est alors appelé. Il répète la déposition faite par lui devant le coroner. Il a vu Wm Boyd tirer, mais lui Pasteur était dans un trouble tel qu'il ne peut affirmer que deux coups aient été tirés.

M. Gastinel fait valoir de nouveau ses arguments contre Wm. Boyd, comme le principal coupable et contre John, comme son complice. Aux yeux de la loi, il est aussi criminel.

Tout ce que John a fait, dit le recorder, c'est de faire un trou dans le plancher et de briser le plâtre du mur. Il renverrait devant la Première Cour de District sur une caution de $1,500 et je renverrai William devant la même cour sans privilège de caution.

La caution ayant été fournie pour John Boyd, il est mis en liberté et son frère va en prison.

TENTATIVE DE SUICIDE. — [illegible] conducteur de chars de ville sur la ligne de la rue des Magasins, a pris, hier, dans l'après-midi, une forte dose de laudanum [illegible] ... [illegible] dans un accès de désespoir.

INCENDIE. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un peu avant minuit, une lampe à pétrole [illegible] a fait explosion dans la résidence de M. Dumonteil, rue Dolhonde, entre les rues Hospital et Ursulines, et a mis le feu à l'appartement où elle a eu lieu. Grâce à la présence d'esprit de M. Dumonteil qui a fermé les portes et les fenêtres, le feu a été circonscrit à deux pièces où il a pu être éteint avec l'aide des voisins avant l'arrivée des pompiers. L'immeuble qui était assuré à la Salamandre n'a souffert que des dégâts insignifiants, mais une partie du mobilier a brûlé. Le mobilier avait été assuré pour $4,000 à la Salamandre, mais réassuré pour $4,000 à la Compagnie Teutonia.

COULÉE BAS. — La barge *Annie Brewer*, chargée de rails et appartenant à MM. Vanderbelt et Winters, a coulé bas, hier, au wharf des Marchands. Heureusement personne n'a péri. La barge est assurée.

AFFAIRES CRIMINELLES. — Beaucoup de gens demandent comment il se fait que l'affaire Selingen, qui a eu lieu longtemps avant l'affaire Chandler, soit déjà expédiée quand il n'est pas encore question du jour où l'autre sera appelée. Nous répondrons à cela que l'affaire Chandler a probablement été retardée par une recherche de témoins. On nous assure que les prévenus de ce meurtre, pendant longtemps restés dans l'ombre, comparaîtront devant la justice dans le courant du mois d'août.

BRUTALITÉ. — Un brutal de mari, nommé Peter Manuel, demeurant rue Craps, entre les rues Union et Bagatelle, a tellement maltraité sa femme, la battant et lui donnant plusieurs coups avec une barre, que sa vie est regardée comme en danger. Manuel a pris immédiatement la fuite et jusqu'à présent il a réussi à échapper aux recherches de la police.

DISPUTE ET COUP DE FUSIL. — Deux jeunes gens qui chassaient ensemble se sont pris de querelle, hier, sur les bords du lac Pontchartrain, et G. L. Amédé a reçu un coup de fusil à la poitrine. L'autre, nommé John Joseph, a été arrêté. Amédé est sérieusement blessé. On l'a remené chez lui, rue d'Orléans, 223.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à "l'Abeille."

L'Assemblée Nationale de France.

Discussion à propos du droit sur le coton.

La pétition des évêques en faveur du Pape.

Réponse évasive de Thiers.

Il est appuyé par Gambetta qui parle pour l'ordre du jour.

L'ordre du jour est rejeté.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Madrid, 22. — MM. Sagasta et Herrera et l'amiral Topete ont eu hier une longue entrevue avec le roi.

Versailles, 22 juillet. — Le président Thiers a fait un discours pour défendre le droit proposé sur le coton brut. On pense néanmoins que le projet de loi sera rejeté.

Paris, 22 juillet. — Des avis d'Alger indiquent que l'insurrection est à peu près écrasée.

Londres, 22 juillet. — Le prince de Galles est revenu du continent, mais la princesse reste à Kessinen.

Londres, 22 juillet. — Une lettre du comte Persigny, publiée dans les journaux de Londres, attribue les désastres des Français pendant la guerre à l'isolation des armées françaises.

Buisson, communiste, commandant des francs-tireurs de Passa, a été arrêté dans cette ville. M. Favre a promis d'accélérer les procédures relatives au sort des étrangers, prisonniers et agents politiques.

Le comte de Chambord a renoncé au siège auquel il avait été choisi dans l'Assemblée (Il n'avait donc été élu. Nous pensons qu'il est plutôt question du comte de Paris. (Ed.)

Le comte de Chambord passe l'été en Belgique, près d'Ostende. Dans l'Assemblée aujourd'hui, il y a eu un débat excitant sur la pétition des évêques, relative au pouvoir temporel du Pape. Le président, Thiers qui était le principal orateur, a dit qu'il ne voulait pas compromettre la politique du pays, mais qu'il ferait de son mieux pour assurer l'indépendance du Pape.

Gambetta a approuvé les sentiments de Thiers et appuyé une motion pour l'ordre du jour, qui a été rejetée par l'Assemblée. La pétition alors a été référée au ministère des affaires étrangères.

Versailles, 22 juillet. — Les Communistes convaincus par la commission militaire à Versailles, ont été condamnés à l'emprisonnement pour un temps plus ou moins long.

Il est probable que la sentence de mort prononcée contre les insurgés politiques sera commuée et qu'ils seront exilés, transportés ou emprisonnés à vie.

On rapporte qu'un accord a été conclu entre les légitimistes fusionnistes et orléanistes de l'Assemblée.

Le débat sur les affaires d'Italie à l'Assemblée de Versailles a été ajourné.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 22. — La perte par l'explosion ne dépassera pas $200,000. Le Musée est détruit. Pendant l'incendie beaucoup de bombes et de fusils chargés sont partis, mais personne n'a été atteint.

NOUVELLES DIVERSES.

St-Louis, 22 juillet. — L'audition des témoins continue dans l'affaire de Mellier contre l'Agence commerciale de Bradstreet, que Mellier accuse d'avoir nui à son crédit par le rapport publié dans le numéro de juillet. Le surintendant de l'Agence se trouve en contradiction formelle avec un témoin nommé Eames ; il prétend que celui-ci lui a offert de l'argent pour publier un rapport favorable sur lui, tandis que Eames dit le contraire. Il dit que King, le témoin entendu hier, a été renvoyé pour avoir fait des rapports incorrects et falsifié l'index. Le classement de Mellier était basé sur des rapports d'hommes compétents et consciencieux. Cette affaire excite beaucoup d'intérêt.

San-Francisco, 22. — Une trombe, dans le Nevada, a soulevé de la voie un train de passagers.

Après le départ de la troupe du comté d'Armada les meneurs de la ligue ont décidé qu'ils travailleraient pour eux-mêmes et leurs familles. Ils se sont armés et ont déclaré qu'ils se défendraient jusqu'à la dernière extrémité. On prévoit qu'il y aura des batailles.

Greenbrier, White Sulphur Springs, Ouest-Virginie, 22. — Il y a eu une gelée blanche ici ce matin et les châles et les paletots étaient en demande.

Galveston, 22. — La première balle de coton nouveau a été reçue aujourd'hui par l'express de Columbus, Texas ; elle était consignée à Jake & Wilkins.

St-Louis, 22 juil. — Le steamer Olive Branch, d'ici pour la Nouvelle-Orléans, a coulé bas ce matin, à 10 milles au-dessous de Grand Tower. On craint qu'il ne puisse être relevé. Il est estimé $37,500 et est assuré pour $20,000 à Cincinnati, Wheeling et Pittsburg.

Philadelphie, 22 juil. — Le chemin de fer de l'Atlantique et du Grand-Ouest a été vendu aujourd'hui et acheté par le sénateur Sherman et le général McClellan pour les administrateurs. Il a été vendu en trois sections. Le prix total est de $920,000 dont $110,000 comptant.

Utica, N. Y., 22 juillet. — Le général McQuade, de l'état-major du gouverneur Hoffman, adresse une lettre à l'*Utica Observer*, relative à l'accusation portée par la *Tribune* de New York. Il dit positivement que le gouverneur Hoffman n'a pas appris de lui, le lundi, 10 juillet, que le maire Hall avait envie de supprimer la procession orangiste. Le seul grain de vérité, dit le général, dans la masse de faussetés qui ont été publiées à ce sujet, est le fait que le gouverneur Hoffman était à New York, lundi, pour peu de temps.

[illegible] Newport le gouverneur et l'arrivée à New-York par le steamer Providence lundi matin, à 10 heures. Le gouverneur avait des engagements à Albany, auxquels il voulait répondre et pour cela il voulait prendre à 4 heures du matin le train du chemin de fer de l'Hudson. Il écrivit pour qu'on lui fournit une voiture à son arrivée. Il prit d'autres précautions pour ne pas être exposé à perdre du temps. Aussitôt que le bateau arriva au dock nous descendîmes à terre et nous trouvâmes la voiture qui nous attendait.

Nous entrâmes dedans pour gagner le train de 10 heures, il était possible. Comme il était dix heures, le gouverneur se décida à demeurer à New York et à prendre le train de 10 heures pour Albany. Nous allâmes à l'hôtel Clarendon, d'où nous fûmes conduits à Gilsey House, ordonnant au cocher de revenir prendre le gouverneur pour l'emmener au chemin de fer. Je ne revis le gouverneur qu'après son retour d'Albany. [illegible] ... [illegible]

Le gouverneur me pria d'apprendre ce que je pourrais de la décision et de me le télégraphier à Albany. Dans cette même [illegible]

après-midi, je fus au bureau du surintendant Kelso. Il était avec les commissaires, et j'entendis quelques termes. Il dit qu'une sérieuse émeute était menaçante. Je lui demandai si des mesures avaient été prises. Il dit que les troupes et la police étaient prêtes. Il ajoute cependant, qu'il n'était pas libre de me communiquer aucuns détails, que le général Shaler était chargé de la troupe armée.

Je fus alors vers le général Shaler qui me dit qu'on avait tout préparé, mais qu'on ne publierait aucun ordre avant le lendemain à midi (mardi). Je lui dis que j'avais à télégraphier au gouverneur Hoffman et il me demanda à voir le maire Oakes Hall. Sur les trois heures, j'allai au bureau du maire, qui était fermé. Je fis des démarches vaines pour le trouver. J'allais y renoncer et entrer à l'hôtel pour écrire au gouverneur, lorsque je rencontrai un monsieur de ma connaissance W. H. Davis, qui apprenant que je voulais voir le maire me dit qu'il connaissait un de ses messagers, qui pourrait probablement dire où il était. En effet, par ce moyen, je vis le maire et pus avoir avec lui une conversation sur la procession.

Il confirma ce que Kelso et le général Shaler avaient dit sur les mesures prises pour maintenir la paix en tout état de cause. J'adressai au gouverneur tout ce que je savais, tout ce que j'avais appris.

La *Tribune* demande si le gouvernement n'avait pas communiqué avec le maire Hall par moi et s'il n'était pas ensuite allé à Albany. Le gouverneur partit pour Albany à 10:30 et je ne vis le maire qu'à 3 heures de relevée le même jour.

Telles sont toutes les circonstances relatives à ce qui me concerne dans cette affaire. Je pense avoir répondu à la question de la *Tribune*. Je suis prêt à répondre à toute autre question raisonnablement posée.

Signé, JAMES McQUADE.

Chicago, 22. Deux nouvelles banques nationales ont été établies ici, ce qui en porte le nombre à 19.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New-York, 22 juil. — Le coton a baissé de 1/8. Vendu 1290 balles. Uplands 20 7/8. Orléans 21 1/8. Gouvernements plats et tenus. Louisiane 65 à 61. Levée 72 et 91.

Galveston, 22 juil. — Coton plat et nominal. Bon Ordinaire 16. Stock 12,161 balles.

Memphis, 22 juil. — Coton ferme et sans changement.

Mobile, 22 juil. — Coton plat. Middling 19 1/2. Stock 8,240 balles.

Charleston, 22 juil. — Coton calme. Middling 19 1/2. Stock 4,013 balles.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 22. — Arrivé, le steamer Alice, de Liverpool.

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 22 juil. — Descendant, le steamer Atlantic, avec des barges.

Dépêches d'hier soir.

Londres, 22. — Le rapport d'après lequel le tunnel du Mont-Cenis se serait ébranlé et que beaucoup d'ouvriers auraient été ensevelis sous les ruines, est démenti.

Little Rock, 22 juil. — Tous les contracteurs de la malle pour les lignes partant d'ici ont manqué. Un agent spécial tâche de faire des contrats spéciaux. C'est un grand inconvénient pour tout le monde.

Louisville, 22 juil. — Neuf prétendus Ku-Klux, dont un est accusé, ont été amenés ici des comtés Estelle et Powell. Ils ont été mis sous une caution de $1000 chacun comme garantie de leur comparution aux assises d'octobre.

Washington, 22. — L'arsenal et le chantier de marine des États-Unis ont brûlé aujourd'hui. Perte, $1,000,000. Cause, combustion spontanée.

Montréal, 22. — Une force cubaine de 200 hommes a été organisée ici et partira aussitôt que le steamer Virgen arrivera de la Trinité.

New York, 22. Une balle de coton récoltée par W. H. McShaw, du comté Leo, Miss., et transportée par lui, sa femme et sa fille, et qui avait gagné des primes à la foire a été vendue aujourd'hui à 50 cents la livre. La balle pesait 445 livres.

Londres, 22 juillet. — La crise ministérielle en Espagne n'est pas passée.

Une députation de banquiers allemands, hollandais, et autrichiens est partie pour les États-Unis.

LE BILAN DE LA COMMUNE. L'*Illustration*, à l'aide de chiffres qu'on peut contester, mais qui, en somme, paraissent raisonnables, établit comme il suit le bilan vraiment effrayant de ce que la Commune a coûté à la ville de Paris:

	fr.
Dépenses de la Commune	52,000,000
Voirie	2,500,000
Hôtel-de-ville et municipalités d'arrondissement	35,000,000
Les églises	1,000,000
Les casernes	1,000,000
Les théâtres	7,000,000
Réparations d'édifices publics	7,000,000
Palais et monuments incendiés	114,000,000
Réparations des palais et des monuments	1,000,000
Dépenses de guerre	50,000,000
Maisons brûlées	75,000,000
Maisons à moitié brûlées ou endommagées	34,000,000
Les villages des environs de Paris	70,000,000
Les chemins de fer	10,000,000
Commerce et affaires	300,000,000
Total	867,000,000

LA FAMILLE IMPÉRIALE DU BRÉSIL. — L'empereur et l'impératrice du Brésil viennent de traverser Paris dans le plus strict incognito, et sont en ce moment à Londres.

Pierre II, d'Alcantara, empereur du Brésil, est né le 2 décembre 1825. Il a épousé Thérèse-Christine, fille du roi François Ier, des Deux-Siciles, née le 14 mars 1822. Les enfants issus de ce mariage sont : la princesse Isabelle, née en juillet 1846 et mariée en octobre 1864 au comte d'Eu, et la princesse Léopoldine, née en 1847 et mariée en 1864 au prince Auguste, de Cobourg-Gotha, duc de Saxe.

Le comte d'Eu est général en chef de l'armée du Brésil, et le duc de Saxe, amiral de l'escadre.

L'empereur du Brésil a deux sœurs : la princesse Januaria, mariée avec le comte d'Aquila, dont on connaît le bel hôtel, situé avenue de l'Impératrice, et la princesse Françoise, mariée en 1843 avec le prince de Joinville.

Le *Journal de Lyon* publie l'extrait suivant d'une lettre d'un des délégués du conseil municipal à Versailles :

Paris, 27 juin 1871.

Nous avons été très bien reçus par M. Thiers, ce matin : il nous a promis de donner des ordres aux ministres, afin que la situation financière de Lyon soit équilibrée à la satisfaction de tous les intérêts. Je crois donc que sous ce rapport, nos embarras vont finir.

M. Thiers nous a protesté de son dévouement à la République, et nous a de nouveau *affirmé qu'il maintiendrait contre tous les partis contraires*, tant qu'il conserverait le pouvoir, le gouvernement républicain.

La plupart des ministres nous en ont dit autant ; tous ont éprouvé le besoin, au début de nos entrevues, de nous faire ces déclarations.

L'impression qui me reste, en suite de tous les rapports que nous avons eus avec des gens de toutes les catégories, c'est que la République modérée se consolide de jour en jour.

Gambetta est arrivé hier et il a reçu un grand nombre de personnages politiques qui s'étaient empressés de se rendre chez lui.

Gambetta ne doute pas du succès qu'il croit obtenir à Paris.

En même temps, nous dit-on, il parle volontiers et avec animation de l'impression qu'il a ressentie de certain discours prononcé à l'Assemblée contre le gouvernement du 4 septembre.

"Je ferai connaître la vérité, toute la vérité" aurait-il dit.

A quand les révélations?

— La souscription à l'emprunt français ouvert à Strasbourg par un syndicat de banquiers, s'est élevé le premier jour à 20 millions, et le second jour à 4 millions, souscrits pour les 7/8 par des Strasbourgeois, puisque par suite de la défectuosité du service télégraphique, la plupart des commandes du dehors sont arrivées trop tard.

— Un mot très plaisant dans le *Gaulois* : — Prenez garde, disait-on à un Prussien de retour à Paris, l'heure de la vengeance sonnera.

— Bah! répondit-il, vous n'avez plus de pendules.

— Pour stimuler l'appétit sans fatiguer l'estomac, rien ne vaut l'AMER PEYCHAUD. C'est ce qu'attestent tous ceux qui en font usage.

LETTRE.

A Messieurs les Éditeurs,

Messieurs — Notre attention est appelée dans le [illegible] ... [illegible] ... à la Nlle Orléans.

[illegible] ...

DRS. R. & L. B. HUNTER, [illegible]

Cincinnati, Ohio, 10 juillet 1871. 23 juillet—1f

Au Public.

Le traitement, par l'Inhalation, des maux de gorge, des poumons, du cœur et des poumons, [illegible] par AMBROISE P. POLLIN, D. M., [illegible] G. S. BLANC, ex-assistant des Drs. R. & L. B. Hunter, au No 101 de la rue du Canal, où ils seront heureux de donner des consultations aux personnes [illegible] ... [illegible]

Le Dr. POLLIN pratique le traitement avec succès, depuis dix ans, à la Nlle-Orléans et le Mexique.

Heures de consultations, de 8 à 6 heures ; le dimanche, de 9 heures à midi. 23juil—1f

Décédé hier soir, à 10 heures et demie, JOSEPH A. FARR, fils de E. D. Farr, âgé de quatre ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le corps est exposé chez son père, rue Villeré, près Lafayette.

Nlle-Orléans, 23 juillet 1871.

Décédé, mardi, 18 juillet 1871, à Madisonville, J. B. DELOUCHE, à l'âge de 21 ans, fils de C. Delouche et de Jeanne-Marie Lieuand, natifs de St-Etienne, Isère, (France.)

Décédé hier soir, à neuf heures et demie, JOSEPH FELIX VIGNAUD, fils de feu Benoît Oscar Vignaud et de Mathilde Guesnard. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux des familles Guesnard, Ménard et Delachaise sont priés d'assister, sans autre invitation, à son enterrement qui aura lieu cette après-midi (dimanche) 23 juillet, à 4 heures précises. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Esplanade, encoignure Claiborne.

Décédée hier, samedi, 22 juillet, à cinq heures du soir, à l'âge de 54 ans, ADÈLE ALEXANDRINE FORÉS, née Marseul, Epouse de J. Ferès, résidant à la Nouvelle-Orléans depuis 27 ans. Les amis et connaissances des familles Forès, Ed. Rousset, St-Marc et Ferrandon, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, 23 juillet, à quatre heures et demie de l'après-midi. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, No. 440, rue St-Charles, près Felicité.

Décédée, hier soir à 10 1/2 heures, Vve NECVILLE DUREL, à l'âge de 66 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de ses fils et de ses gendres Gabriel et Joseph Edouard Pascal et Victor Andry, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 5 heures. Son corps est exposé chez son gendre J. E. Pascal, No 31 rue du Quartier.

Sociedad Union Española DE BENEFICENCIA MUTUA.

Los miembros que componen esta Sociedad se reunirán hoy, á las 9 A. M., en la calle San Luis, No 60, entre Bourbon y Dauphine, para acompañar á su último descanso, al finado socio, DN JUAN BAUTISTA PITALUGA.

Por orden del Presidente,

Julio 23. S. BURLA.

ENTREPOT DE TAPIS, AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES

A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Etoffes à rideaux, Articles de Tapissiers, Stores, Couvertures de Tables, Cirs, Rideaux dentelle, Corniches, etc. —PP DMeV

Avis.

☞ L'OFFICE DIVIN de l'Eglise Episcopale Française, aura lieu, aujourd'hui, DIMANCHE, comme d'usage, à la grande salle de l'Ecole Superieure, No [illegible], rue Bourgogne, à onze heures A. M. L'office, précédé par l'explication du "Livre de Prière," sera terminé par un sermon.

23 juil—1f Rev. LOUIS RIDNEY.

Au Public.

Nlle-Orléans, 22 juillet 1871.

Le soussigné certifie qu'il était porteur du quart du billet, combinaison Nos 36, 49, 63, classe 168, de la loterie de l'Etat de la Louisiane—billet qui a gagné le gros lot de vingt mille piastres, lundi, 17 juillet 1871. Le dit quart avait coûté $1.25, au bureau No 8 de la rue Ste Anne, bâtisses Pontalba. La somme a été promptement payée sur présentation du billet au bureau de la Compagnie.

LOUIS SMITH,

Marchand de chaussures, au coin des rues Robertson et Chemin de Bayou.

Résidence, rue du Quartier, entre les rues [illegible]

23 juil—1f Prieur et Johnson.

Collège Commercial de Dolbear

Aux Nos 165 et 185 de la rue du Canal.

L'écriture, La tenue des livres, Les mathématiques, Les langues, etc.

y sont enseignées d'une manière pratique. Ceux qui désirent obtenir des conditions et des prix pour l'Automne doivent commencer immédiatement. Leçons le jour et la nuit.

23 juil—1f RUFUS DOLBEAR, Président.

Requested Attention! Les membres du Pleasant Burquette Club sont invités à se trouver sur le terrain, DIMANCHE, 23 juillet 1871, à quatre heures et demie précises.

23 juil—1t M. GAUTIER, Secrétaire.

Banque Nationale de l'Union, de la Nlle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1871. Les dépôts spéciaux porteront intérêt. On peut avoir, par contrat, intérêt sur les balances courantes.

Par ordre des Directeurs,

21 juillet—1m JAS. CHALARON, Caissier.

Banque Nationale de l'Union de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1871. Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent (libre de la taxe du Revenu Intérieur) qui sera payé aux actionnaires à partir du lundi, 3 août prochain.

21 juillet—1f JAS. CHALARON, Caissier.

Compagnie d'Assurance "Germania." — No. 112, rue Carondelet — Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1871. Une réunion générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu LUNDI, le 7 août 1871, entre 11 heures A. M. et 2 heures P. M. pour voter sur les amendements à la charte, selon la proposition de la Direction, conformément à l'article XVIII de la charte.

22juil—2ma22 août. EMILE MAIER, Secrétaire.

Bureau du Jockey Club de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1871. Les membres de ce Club sont informés que par présentation, au Secrétaire, du reçu de leurs contributions, il leur sera remis un certificat d'admission au Club [illegible]

23juil—1f M. B. FOLEY, Secrétaire.

Grande découverte.

POUDRE DÉSINFECTANTE DE LLADO

L'INVENTEUR de cette poudre célèbre est D. J. SANTA AGATA, de Lisbonne. Elle détruit immédiatement tous les miasmes dangereux dans les chambres des malades, fait disparaître les odeurs désagréables, purifie l'air, et supprime en un mot toutes les causes d'infection. On s'en sert avec le plus grand succès pour désinfecter les écuries, lieux d'aisance, étables, &c., en mettant un quart de livre de la poudre dans un gallon d'eau. Ce désinfectant n'a AUCUNE ODEUR.

Prix, 1 livre, 50 cts ; une demi-livre, 25 cts.

A vendre par J. LLADO.

Pharmacien, coin Dumaine et Chartres.

23 juil—12f

AVIS.

LES souscripteurs du "New Orleans Building Association" sont priés de s'assembler LUNDI PROCHAIN, 24 du courant, à sept heures du soir au bureau de J. F. Griffing, No 110 de la rue [illegible]. Il y sera traité d'affaires de la plus haute importance. M. J. A. Fernandez, à la demande et par suite de la démission de M. Griffing, a été élu président, et, en vertu de cette élection, est devenu directeur en remplacement de M. E. M. Birmingham, qui s'est retiré. Le soussigné remplira, dorénavant, les fonctions de secrétaire.

23 juil—1 J. F. GRIFFING, Secrétaire.

M. Reiman & Co.

131 rue du Canal, Bâtisse Touro.

Sont résolus

A soutenir leur vieille réputation

De

VENDRE DES MARCHANDISES SÈCHES

A

UN BON MARCHÉ RÉEL.

Nos nombreux amis et chalands seront pleinement convaincus de la vérité de notre assertion par l'examen des prix auxquels nous cédons les articles ci-après :

Nous mettrons en vente,

Lundi 24 courant :

500 BANDES BRODÉES à 25 cts,

BRODERIES FRANÇAISES véritables à 25c la yarde, et

1,500 BANDES GUIPURE à moitié de leur valeur.

23 juil—1f M. REIMAN & Co.

B. T. WALSHE

Le Stock de Lingerie d'hommes

—ET DE—

Caleçons et de Chemises de soie, pour hommes,

ARTICLES D'HIVER ET D'ÉTÉ,

Se vendent actuellement à très bas prix, en vue d'un agrandissement et de nouvelles installations du magasin.

Venez voir les marchandises et les prix.

B. T. WALSHE,

Au No. 110 de la rue du Canal, près St-Charles.

23 juillet—1f

Avis.

M. JOSEPH SOUER est prié de laisser son adresse pour son frère Basile Souer, à la Pension, No. 16, rue St-Philippe. 23juil—1

Demande de Nourrice.

UNE NOURRICE bien recommandée trouvera de l'emploi en s'adressant immédiatement au No. 132, rue Esplanade. 23juil—1

Blanchisseuse et Gardienne d'Enfants

ON demande une BLANCHISSEUSE et une GARDIENNE d'enfants, rue d'Orléans, No. 120, entre St-Claude et Tremé. 23juil—1

Gardienne d'Enfants.

ON demande une GARDIENNE d'enfants. Une Française aurait préférence. [illegible] ... rue Ste-Anne, [illegible] 23juil—4

Ouvrier Barbier.

ON demande un bon ouvrier barbier, s'adresser rue St Louis No [illegible], entre Chartres et [illegible] 23 juil—1f

A Louer.

Le MAGASIN A TROIS ÉTAGES, situé rue du Canal, No. 48, près de la Douane. [illegible] ... [illegible]

Cow Peas. Cow Peas.

150 BOISSEAUX de FÈVES de la Caroline. A vendre par F. B. DURAND, [illegible] rue Vieille-Levée.

23juil—3

THEODOR DANZIGER & SON,

309 [illegible] RUE DU CANAL [illegible] 309

ENTRE BOURGOGNE ET REMPARTS.

METTENT en vente, cette semaine :

[illegible] pièces Indiennes à [illegible] cts, la yarde ...

[illegible — list of goods and prices]

—DE PLUS—

Un assortiment complet de Bas et Chaussettes pour dames et messieurs. Mouchoirs ourlés pour dames et messieurs. Mouchoirs brodés et ourlés à bandes, Broderies, Dentelles, Rubans, Eventails, Nubias, etc., etc., etc.

Ombrelles.

Tout notre assortiment d'Ombrelles élégantes et de Parasols réduit au prix coûtant.

Châles de Dentelles.

Nous devons vendre cet article à n'importe quel prix.

HATEZ-VOUS DE VENIR ET DE JUGER PAR VOUS-MÊMES!

THEODOR DANZIGER & SON,

309, rue du Canal,

23juil—1f Entre Bourgogne et Remparts.

Geo McGIBBON & Co

141 - - - Rue du Canal - - - 141

COIN BOURBON,

Désirent appeler l'attention de leurs amis et de leurs clients sur leur choix complet de MARCHANDISES A BON MARCHÉ reçues par les derniers arrivages de New York et de l'Europe—

Mousseline Suisse à bon marché, Nansous, Mulls, Linons Victoria, Linons Bishop

Egalement — Un assortiment complet de Calicos à bon marché, Mousselines, Linons [illegible], Bareges, Popelines Lisle ... Etc.

Un assortiment complet de Toiles d'Irlande, Toile à draps, Damas table, Serviettes, Serviettes Huck, Tapis de table en couleurs et blanc, etc., etc.

—ET—

Chemises de peau en mérinos Zéphir gaze, Pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

Veuillez venir examiner les marchandises et votre nombre des prix.

Geo. McGibbon & Co.,

No 141 de la rue du Canal,

23 juil—1f Coin Bourbon.

Nouvelle Machine à Coudre,

Perfectionnée,

—DE—

SINGER,

A l'usage des familles.

La meilleure et conséquemment la moins coûteuse du marché.

580,000 EMPLOYÉES JOURNELLEMENT

CETTE machine est renommée, non seulement par la variété de sa couture, mais par la supériorité des ouvrages qu'elle fait avec une égale facilité et une égale perfection. Elle coud solidement la drap castor et le cuir ; le point est uniforme ... [illegible]

N'achetez pas des machines inférieures parce qu'on vous les offre à des conditions avantageuses, mais adressez-vous au quartier général et prenez la MACHINE DE SINGER, qui a été jugée et qu'on a toujours trouvée excellente.

WM. E. COOPER & CO.,

Agence générale au sud,

Aux Nos 7 et 9 de la rue du Camp, N.-O.

23 juil—1

Grande réduction du prix de Marchandises sèches.

F. G. & C. W. BARRIERE.

133 - - - Rue du Canal - - - 133

DEVANT bientôt recevoir notre nouveau stock, nous offrons, à partir de LUNDI PROCHAIN, notre grand choix de Marchandises sèches à une nouvelle réduction de prix [illegible] ... invités à venir examiner les articles.

23juil—1 F. G. et C. W. BARRIERE.

EAU DE VICHY.

NOUS venons de recevoir de l'eau fraîche de VICHY : CÉLESTINS, GRANDE GRILLE, HAUTERIVE, HOPITAL. Nous la vendrons en gros et en détail.

FREDERICKSON & HARTE,

Au No 120 de la rue du Canal,

23juil—1PP Bâtisses Touro.

EPONGES.

DE toutes qualités—fines et grosses, grandes et petites.

Eponges veloutées de Turquie, supérieures, Eponges de bains, de Venise, Eponges de chirurgiens, Eponges de voitures, Eponges de tableaux, &c., &c., &c.

de 5 cents à $10 pièce, à vendre par FREDERICKSON & HARTE, au No 120 de la rue du Canal.

23juil—1f PP Bâtisses Touro

Couvertures.

NOUS recevons en ce moment, pour être vendu, un assortiment complet de COUVERTURES blanches et en couleur sur lesquelles l'attention des commerçants est appelée.

VINCENT & CO.

23 juil—2f Nos 62 et 64 de la rue de la Douane.

M. Reiman & Co.,

131, RUE DU CANAL, BATISSES TOURO,

Ont l'honneur d'annoncer à leurs nombreux amis et chalands que MALGRÉ LA HAUSSE CONSIDÉRABLE DES LAINAGES ils continueront à vendre CES ARTICLES aux BAS PRIX ORDINAIRES, ainsi que l'on peut s'en convaincre en venant visiter, ces jours-ci, leurs magasins.

23juil— M. REIMAN & CO.

Voici le moment d'acheter

—Des—

Vêtements de Jeunes Garçons et d'Enfants.

Tout le Stock de

B. T. WALSHE,

A une Grande Réduction de Prix.

AVANT d'agrandir l'intérieur de son magasin, le soussigné vendra tout son stock à très bon marché, car il aime mieux les donner à n'importe quels prix que de les exposer à être avariés par la poussière.

Articles d'Hiver, à très bas prix.

Le stock d'été est encore au complet. Toutes les grandeurs pour enfants de deux ans, pour jeunes garçons, jeunes gens et hommes. Venez voir les articles et vous assurer des prix.

B. T. WALSHE,

Au No 110 de la Rue du Canal.

23 juillet—1f Près St-Charles.

En débarquement de la 'Delphine,' de Marseille.

1,000 paniers HUILE SUPÉRIEURE, Plagniol,

[illegible] caisses VERMOUTH, Noilly Pratt & Co.

[illegible] " MUSCAT FRONTIGNAN, Noilly Pratt & Co.

[illegible] caisses CASSIS DU MONT-D'OR, Noilly Pratt & Co.

[illegible] barriques VIN BANDOL, Gautier,

[illegible] " VIN BERGASSE ;

[illegible] balles AMANDES, Wallis.

A vendre par

23 juil—2f BLANCHIN & GIRAUD.

Si vous voulez acheter

—des—

MARCHANDISES SÈCHES

A BON MARCHÉ,

—Allez chez—

M. REIMAN & CO.,

131 ... Rue du Canal ... 131

(Bâtisses Touro.)

Lundi, 24 du courant,

ET JOURS SUIVANTS.

Vous y trouverez un assortiment complet de Marchandises Sèches françaises et de première qualité.

A des prix qui défient toute concurrence, ainsi que le prouve l'extrait suivant de notre PRIX COURANT.

[illegible] cotons INDIENNES Claires et Foncées, ...

COTON [illegible] ...

[illegible] cotons COTON & DRAPS, ...

Tous ces ARTICLES sont au-dessous des prix actuels du marché, vu qu'ils ont été achetés par grandes quantités avant la dernière hausse des cotons. En conséquence, nous engageons le public à profiter de nos articles avantageux.

23 juillet—1f M. REIMAN & CO.

MANUFACTURE DE CIGARES

—DE—

J. Ballester,

Encoignure Chartres et Bienville.

LES consommateurs trouveront constamment dans cette maison, depuis longtemps connue, un assortiment varié et complet de cigares de la Havane et du pays—tout ce qu'il y a de mieux.

Les ordres seront exécutés avec ponctualité.

Adressez Boîte No [illegible]

GRANDE MISE EN VENTE !

40 pour cent

Au dessous du PRIX COUTANT.

AUX

Cent Mille Paletots.

MICHEL LION,

197 ET 199 .. VIEILLE-LEVÉE .. 197 ET 199

En Face du Marché français.

Établissement tout fait pour hommes et jeunes gens.

$150,000 de marchandises à vendre en 30 jours chez MICHEL LION.

Encore $200,000 de marchandises à vendre, toujours à 40 pour cent au-dessous du prix coûtant, pour du comptant, et qui doivent être écoulées dans le plus bref délai.

MICHEL LION ayant l'intention de quitter le détail, prévient le public qu'il a encore un grand assortiment d'habillements d'hiver et d'été, pardessus, etc., qu'il soldera à des prix excessivement réduits.

Aussi quantité de Chapeaux du dernier genre, Chemises, Caleçons, Chaussettes, Malles, Valises, etc., etc.

Placez votre argent dans cette occasion extraordinaire, faites vos provisions pour l'hiver, la seule spéculation ne vous rapportera 40 pour cent. Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir examiner le stock.

POUR FAIRE DES SOLDES.

Le public, convaincu de ce bon marché incroyable, n'a pas cessé depuis un mois, d'accourir dans ces vastes magasins et a déjà enlevé pour $100,000 de marchandises.

Vu la foule se pressant continuellement et pour éviter la perte de temps, le public est prévenu que toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus, chacun peut donc se servir lui-même.

Inutile de faire l'éloge des vêtements confectionnés que l'on trouve chez MICHEL LION, sa réputation pour la coupe et la bonne qualité est trop bien établie à ce sujet.

Surtout ne vous laissez pas tromper, adressez-vous au grand drapeau, avec l'inscription AUX CENT MILLE PALETOTS, s'étalant au faite du marché, à la viande, et pour déjouer quelques imitateurs voulant induire le public en erreur, lisez bien les annonces et entrez à l'enseigne du grand drapeau.

AUSSI—A vendre à de bonnes conditions, l'installation du magasin et de la manufacture.

12juil—1m

VOICI LE MOMENT

DE PROFITER DES MAGNIFIQUES OCCASIONS

—OFFERTES PAR—

M. REIMAN & CO.

AVANT LE MAGASIN

Un immense assortiment de marchandises d'été, nous sommes disposés à faire les plus grands sacrifices pour le réduire.

On trouvera ci-après un aperçu des innombrables affaires avantageuses offertes par nous au public :

BANBOUKS, unis et quadrillés, 25 cts.

BELLES ROBES SUISSES, à 25 cts.

LINONS VICTORIA, à 12 1/2 cts.

JACONAS, bon article, à 12 1/2 cts.

300 jupons SUISSES français véritables, à 25 cts — vendus précédemment 50cts.

23juil—1f M. REIMAN & CO.

Avis.

☞ Les consignataires par le brick DELPHINE, de Marseille, sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises. MARDI, 25 juillet 1871, au Poteau 15, Deuxième District, faute de quoi, elles seront emmagasinées à leurs frais et périls.

Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite sur la Levée.

Ni le capitaine ni le consignataire du brick français DELPHINE ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du brick.

23 juil—2 T. BAILLY BLANCHARD JR.

Change sur Paris.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous avons recommencé à tirer sur Paris. Nous sommes prêts à fournir du change sur cette ville en traites à la convenance des acheteurs.

22 juillet—1f LAFFITTE, DUFILHO & CIE.

La Compagnie d'Exposition DU SUD-OUEST, DE LA NLLE-ORLÉANS

CETTE Compagnie est maintenant prête à recevoir les demandes des négociants et des fabricants de la ville qui désirent être représentés à cette Exposition. On leur rappelle qu'il est important que leurs articles puissent être exposés convenablement expédiés au Magasin de l'Exposition, dans chaque département [illegible] ... [illegible] viennent de la ville ou d'ailleurs.

On peut obtenir tous les renseignements nécessaires relatifs à l'Exposition, des noms et des demandes en blanc, en s'adressant au bureau de la Compagnie, qui est maintenant au No 26 de la rue Carondelet, salle du fond.

16 juil—1f

COMPAGNIE PELICAN DE GAZ.

BUREAU

Au coin des rues Carondelet et Canal.

USINE, AU No 132 DE LA RUE DRYADES

CETTE Compagnie est maintenant prête à recevoir des ordres pour MACHINES A GAZ PORTATIF, pour MAISONS, MANUFACTURES, MAGASINS, SUCRERIES, CORRIDORS, HOTELS, ÉGLISES, etc. Ces machines offrent tous les avantages des autres et coûtent moins. Le public est invité à venir en examiner au bureau et à l'usine.

WM. McCULLOCH,

(Ancien surintendant de l'usine à Gaz de la Nouvelle-Orléans),

16 juil—1m Surintendant.

ARGENT. ARGENT.

$85,000 à prêter.

ASSOCIATION DE PRÊTS ET DE GARANTIES, Banque donnant des facilités, sous le Masonic Hall, à l'angle des rues St Charles et Perdido.

Cette banque prête de l'argent sur garanties reposant sur toute espèce de propriétés, de trois à cinq pour cent. Les personnes de cette ville, qui ont des pianos, des meubles, des montres, des diamants ou tous autres objets peuvent les faire évaluer à leurs résidences, en s'adressant, par lettre ou autrement, au caissier, M. E. H. Wood.

Les relations sont strictement privées.

Les prêts peuvent être renouvelés en payant l'intérêt.

Entrée particulière, pour les dames, dans la rue Perdido. 6juil—1an. L. D.

L'ASSESSEMENT No 8 SUR LES POLICES au nombre de 8[illegible], est appelé par la Compagnie d'Assurance sur les Animaux, de la Nouvelle-Orléans, payable dans les vingt jours à partir de cette date, pour solder à M. JACQUES LEVY son assurance d'après la Police No [illegible].

W. J. JOHNSON, secrétaire et trésorier.

22juil—4 Bureau No 7a rue Carondelet.

AVIS SPÉCIAL.

Nlle Orléans, 20 juillet 1871.

DES propositions seront reçues jusqu'à Mardi, 25 du courant, pour la location de la buvette, du restaurant et du débit de soda au pique-nique de la Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson—lequel doit avoir lieu le 30 et 31 du courant, sur les terres Delachaise, vis-à-vis la Manufacture de Glace de la Louisiane. Les propositions devront être adressées au Café Méridien, Passage de la Bourse, No 36, à Peter [illegible], à [illegible], No [illegible] de la rue Ste-Marie, à Joseph [illegible], à l'angle des rues Toledano et Magazine.

Par ordre du Président

21 juil—3f

A VENDRE, à des conditions libérales, UNE BELLE TERRE située sur le bayou des Cannes, près de Mandeville, paroisse St. Tammany, contenant 1,800 arpents, richement boisée de pins, chênes, bois gras, etc., convenant pour une Briqueterie, un moulin ou tout autre genre d'industrie.

Pour plus amples informations, s'adresser à A. COUSIN, JR.

No 319, Promenade Carondelet, Vieux Bassin, entre Baronne et Dryades.

21juil—3f [illegible]

Demande d'Ouvrières.

ON demande immédiatement de bonnes ouvrières en robes, et en lingerie.

S'adresser chez Mme Sophie, No 152 rue du Canal. 21 juillet—3

Avis.

DEMANDE DE DISTILLATEUR

ON demande un BON DISTILLATEUR.

Donner son adresse au Bureau de l'ABEILLE.

20 juillet—6f

On a besoin

D'UNE CUISINIÈRE et d'une BLANCHISSEUSE, pendant trois mois ou plus, dans une famille résidant à Est-Pascagoula. Il sera payé un bon salaire.

S'adresser dans la soirée, au No. 25, rue des Magasins. 22juil—6

Perdue.

UNE CHIENNE, (setter noire), répondant au nom de DIANE. Elle porte un collier avec la médaille de la taxe de 1871 No 274. La personne qui la ramènera, au No 29 de la rue Bourbon, recevra une récompense libérale. 22juil—3

Aux Poseurs de Tuyaux à Gaz.

LE Cahier des Charges pour la pose des tuyaux de gaz du Nouveau Théâtre des Variétés est déposé au bureau du soussigné. On recevra des propositions au No 27 de la rue Carondelet, au premier, bureau du fond, jusqu'au mercredi, 26 juillet, 1871, à trois heures.

B. M. HARROD, Architecte,

20 juillet—7 Au No 5 du Commercial Alley.

Avis.

A partir du 1er juillet dernier, une fille est intéressée dans mes affaires, et signe de procuration de banque.

20 juil—1m A. ROUSSET.

Avis de Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison H. C. COLOMB & CO., pour le commerce du café aux Nos 21 et 26 de la rue Natchez.

H. C. COLOMB,

F. A. FOURNIER.

18 juillet—1m

"Whisky Dexter."

LES marchands de gros [illegible] sont informés qu'à partir de cette date je ne vendrai pas mon WHISKY PUR FER en [illegible] au-dessous de vingt-cinq barils.

21 juillet 1871. JULES TARDOS.

20juil— Agent.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

181 et 183, rue Vieille-Levée, 181 et 183.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

[illegible] ... Candi en gros et en petits bâtons, Tout espèce de Candis à la crème, Toute espèce de candis nougatés, Candis Mar, Candi amer (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Popping Kisses américains, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons fins.

En tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

De important toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Cornets de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles or et argent, Toute espèce de roses, Fleurs de tous genres, Cornes d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc.

Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

NORMAN & REISS,

Seuls Agents.

Nos 181 et 183 de la rue Vieille-Levée.

1oct—PPDP

Lisez! Lisez!! Lisez!!!

M. REIMAN & CO.,

131 rue du Canal, Bâtisse Touro,

Déballeront et mettront en vente,

LUNDI 24 COURANT

Les marchandises suivantes achetées au comptant à des prix excessivement bas, et qu'ils vendront avec un très léger profit

250 pièces LINONS de couleurs rayures solides à 20 cts valant le double

POPELINES chinées, 44, à 25 cts, vendues ci-devant 50 cts

Des BAREGES à 25cts, et tout le reste en proportion.

23juil—1f M. REIMAN & CO.

EN débarquement du navire "Delphine," de Marseille

165 barriques Vin rouge, Bandol, Bordeaux,

[illegible] paniers Huile Plagniol, qts,

[illegible] caisses Muscat, Noilly Prat,

[illegible] " Vermouth, Noilly Prat,

[illegible] caisses Eau de Fleurs d'oranger, ...

[illegible] balles Bouchons pointus et réguliers,

A vendre par C. MARINONI,

22 juillet—6f 55, Vieille Levée.

HEBERT & Cie.,

59 RUE DE CHARTRES 59

(Coin Bienville.)

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Papeterie, Articles de Bureaux.

UN IMMENSE ASSORTIMENT DE

Papiers peints en tous genres

A PRIX RÉDUITS.

Abonnements à toutes les publications françaises de Sciences, Modes, Littérature, etc., etc.

Agents généraux de l'Illustration, de Paris, et du Courrier des États-Unis, de N.-York.

☞ Les personnes qui désirent continuer leurs abonnements aux publications françaises interrompues par la guerre sont priées de venir les renouveler au plus tôt.

4 juil—1an—M HEBERT & CO.

LOUIS GRUNEWALD,

129 ... Rue du Canal ... 129

IMPORTATEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, CORDES, &c. ÉDITEUR DE MUSIQUE.

SEUL AGENT DES CÉLÈBRES PIANOS DE STEINWAY, ET DES CÉLÈBRES PIANOS DE KNABE de Baltimore

Qui sont généralement considérés maintenant comme les meilleurs, et qui ont eu de grands succès à toutes les expositions et foires, depuis trente ans.

SEUL AGENT DES PIANOS DE HAINE,

Qui sont bien construits, d'un son excellent, et aussi remarquables par leur durée que par l'élégance de la forme, et peuvent être vendus à des prix abordables pour tous.

DÉPOT DES CÉLÈBRES PIANOS DE PLEYEL, dont le premier envoi, depuis la guerre, vient d'être reçu ces jours-ci, par le steamer Westphalia.

On trouvera toujours chez M. Grunewald un assortiment de PIANOS D'OCCASION de $125 à $300, la plupart aussi bons que des pianos neufs.

PIANOS vendus à tant par mois, ou loués avec privilège d'achat, déduction faite du prix de location déjà payé.

AGENT EN GROS DES CÉLÈBRES ORGUES DE MASON ET HAMLIN, ET DES MELODIUMS DE TRAYSER, DE STUTTGARD.

Importation Directe de VIOLONS, ARCHETS, BANJOS, ACCORDÉONS, FLUTES, &c. INSTRUMENTS DE CUIVRE &c.

Et de tous instruments de musique, fournitures, morceaux, et partitions à vendre en gros et en détail.

Vente au Commerce aux prix du Nord.

Prix courants envoyés sur demande. 1 juil—1y

Université de Saint-Louis.

CETTE institution, connue si favorablement, depuis longues années, de tous les citoyens de la Louisiane, ouvrira ses cours le 4 septembre 1871.

Elle offre à tous ses élèves les conditions essentielles pour acquérir rapidement

UNE INSTRUCTION CLASSIQUE ET COMMERCIALE COMPLÈTE.

CONDITIONS :

Pension, enseignement, blanchissage, etc., (par année scolaire de 10 mois) ... [illegible]

Pour les détails, voir le prospectus que l'on trouvera chez MM. Von Phul Bros., E. Conery & fils, J. T. Moore & Co., J. C. Rogers & Co., A. Miltenberger & Pollock, (à la Nlle Orléans).

F. X. STEINTEBECK, Président.

16juil—1m St-Louis, Mo.

Externat de Demoiselles.

No 41 Rue Toulouse.

MLLE A. M. ROUX prévient ses amis et les familles que le nombre de ses élèves l'ayant obligée de prendre un local plus grand, elle a transféré son Externat de la rue St Pierre à la rue Toulouse No 41, ou les enfants trouveront des classes aérées et des salles spacieuses pour leurs récréations. Mlle A. M. Roux profite de cette occasion pour remercier les parents du bienveillant patronage qu'ils lui ont accordé et qu'elle tâchera toujours de justifier par l'attention et les soins qu'elle donne à ses élèves. 2 juillet—1m Mar

EDUCATION.

L'INSTITUT ST JOSEPH, situé No 212, rue d'Orléans, informe le public de la cité qu'il continuera ses classes, sans interruption, jusqu'à la Noël prochaine.

Prix, de 3 à 5 piastres par mois.

Pension, 16 piastres par mois. 16 juin—1m

Vins et Whiskies.

F. J. CARPENTIER,

234 ... Rue Royale ... 234

Entre St Philippe et Ursulines.

VINS (rouges et blancs en barriques ou bouteilles), Whiskies, Brandy, Gin, Rhum, Cognac, Absinthe, Muscat de Frontignan, Bitters divers, Sardines à 20 cts; Vermouth, Kirsch, Anisette, Marasquino, Curaçao, Mas... [illegible], Fruits à l'eau-de-vie, Huile de [illegible]

Fermé le dimanche, à 2 heures de l'après-midi. 21juin—1m D Mar J

Mr OLIVIER CARRIERE a un intérêt dans notre maison à partir du 1er juillet 1871 et signera le nom de la maison.

9 juil—15f A. CARRIERE & Co.

ANTOINE CARRIERE, EMILE L. CARRIERE, OLIVIER CARRIERE.

A. Carrière & Co.

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

Importateurs de Vins, Eaux-de-vie, etc.,

No 21 rue Bienville.

Reçoivent régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, Huile d'Olive, etc.

Change à vue et à terme, au moment, à la convenance des acheteurs, sur New York, Londres, Paris, Bordeaux et sur les principales villes de France.

Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

8 juil—1 m

Tirage de Loterie de l'État de la Louisiane.

POUR LE 22 JUILLET—CLASSE No 173.

[illegible — row of drawn numbers]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux, ont été faits et certifiés par la Compagnie, [illegible] HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs.

Rue St. Charles, [illegible] ... Nlle Orléans [illegible] 22 juillet 1871

E. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

[illegible]

M. Reiman & Co.,

131 ... RUE DU CANAL ... 131

Ont acquis la [illegible] VENDRE A TRÈS BON MARCHÉ. Cette bonne renommée, ils la doivent aux prix [illegible] ... Marchandises sèches,

Pour donner une idée de leurs prix dans cette saison ne pas [illegible] ... articles ci-après:

Beaux ORGANDIS français à 20 cts valant [illegible]

Très beaux LINONS FIL à [illegible] cts. vendus [illegible]

PERCALES françaises à [illegible] ...

Tous ces articles sont frais, et venant d'arriver, ces jours-ci.

23juil. M. REIMAN & Co.

SPÉCIALITÉS FRANÇAISES

Reçues par les derniers arrivages du HAVRE.

CAPSULES Mathey Caylus, Matico, Mothes et Ricord.

CIGARETTES Espic.

DRAGÉES [illegible] ... Lactate fer.

ELIXIR alimentaire Ducro.

ELIXIR la Pepsine Boudault & Grimault.

FER réduit Quevenne & Grimault.

GRAINS DE SANTÉ du Dr Franck.

GRANULES [illegible] ... & Pelletier

[illegible] Lepage

INJECTIONS [illegible], Fuller, Mathey et Ricord.

KOUSSO Grimault.

LIQUEUR GOUDRON Guyot & Grimault.

PAPIER Rigollot.

PASTILLES Bellot, Detham, Lactates [illegible] et Vichy.

PEPSINE Boudault & Grimault.

PERLES d'Ether Clertan [illegible]

PHOSPHATE Fer Leras.

PILULES Blancard, Dehaut et Vallet.

PURGATIF Le Roy, ...

SIROP Delabarre, Digitale, Labélonye, Hypophosphite Churchill.

SIROP Flon, Iodure fer et Manganèse, Laroze.

SIROP Pyrophosphate fer Robiquet, Quinquina ferrugineux Grimault.

VIN Quinium, Quinquina ferrugineux, Labarraque.

QUINA Laroche.

A vendre par F. MONTEUSE & CO.,

29mai—1m Coin Chartres et Bienville.

Occasion Extraordinaire!

VENTES

Péremptoire et sans Réserve!

CONSIGNATIONS IMPORTANTES :

1200 Caisses de Chaussures de tous genres

Débarquées du WILD PIONEER,

Et attendues par le OCEAN WAVE.

MAGASIN STE-ANNE,

"AU DRAPEAU ROUGE,"

65 ... Rue Ste-Anne, près Royale ... 65

LA réputation qu'a acquise notre maison, depuis plusieurs années, par la modicité de ses prix [illegible] ... [illegible]

[illegible — list of goods and prices]

Venez vous profiter d'une bonne occasion [illegible] ...

2 juillet—1m—PMar J

POUR BORDEAUX.

[illegible] ...

Pour Rouen, France.

La barque-clipper française de première classe "APRICALE", [illegible] ... partira prochainement ... [illegible]

J. A. FLORAT,

Pharmacien, en face du Nouveau-Marché, [illegible] Prytanie, [illegible]

A l'honneur d'informer les [illegible] de la Société Française de Bienfaisance [illegible] ... [illegible]

A Louer.

Le magasin No [illegible] de la rue Royale, à bas prix, à des conditions avantageuses, à GIRSON & AUSTIN. [illegible]

[illegible]

A VENDRE. — Un beau COTTAGE, situé dans un des meilleurs quartiers du Troisième District, avenue Elysian Fields [illegible] ... [illegible]

Maison à Louer,

36, rue Derbigny, entre Douane et Bienville.

Une grande et belle maison, sept chambres de maître, dépendances, écuries, au gaz, cour pavée, [illegible] ... [illegible]

12 juillet— LAFFITTE, DUFILHO & CO.

Le Doc eur J. B. PEREZ,

CABINET Au No 161 de la rue Carondelet, coin Lafayette.

AVANT une expérience de plus de vingt ans dans le traitement des maladies secrètes, sans l'usage du mercure, [illegible] ... 2 juil—1an

Avis.

LE Dr CHS. DELERY, a l'honneur d'annoncer à ses amis et à sa famille de la Nouvelle-Orléans qu'il va faire passer la saison des bains à la Baie St Louis, qu'il a fixé sa résidence à la [illegible] ... à la disposition. 3 juil—

Changement de Cabinet.

LE DR O. ANFOUX a transféré son cabinet et sa résidence au No [illegible] de la rue du Canal, près Remparts. Heures de consultations, de midi à 2 heures et à [illegible] heures du soir. 16juil—1an

Mme Docteur BONOMO,

AU No 205 de la rue Bourbon, se recommande comme médecin pour toutes les maladies de femmes et comme accoucheuse. Elle s'engage à guérir ses clientes de toutes les maladies qui proviennent de la matrice, [illegible] ... [illegible]

Seuls Agents pour la vente du GRAND VIN CHATEAU PAPE CLÉMENT.

Vr MAIGNAN & F. LABORDE,

21 et 23 rue Bienville

23juin—3mdis

Association de l'Hôtel [illegible]

MONSIEUR HENRI DUCATEL est autorisé à recueillir des souscriptions au capital de l'Association de l'Hôtel St Louis.

16 juil—3f E. F. MIOTON, Président.

Le Ventilateur en Fil de Fer.

CE VENTILATEUR, suspendu aux portes et aux fenêtres, [illegible] ... [illegible]

CAZAUX & VERGNOLE,

IMPORTATEURS

VINS, LIQUEURS, &c.,

—ET—

FABRICANTS DE SIROPS,

72 ... VIEILLE LEVÉE ... 72

1juin—1an PP

J. SAGET,

180, Chartres, coin 18, rue du Canal.

Annonce au public ainsi qu'à ses amis, qu'il vient de recevoir une grande quantité d'armes de son propre fabrique [illegible] ... [illegible]